



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 16 février 2011 (22.02)

**15605/10
ADD 1**

PV/CONS 55

ADDENDUM au PROJET DE PROCÈS-VERBAL

**Objet: 3040^{ème} session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES),
tenue à Luxembourg, le 25 octobre 2010**

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

Liste des POINTS "A" (doc. 15327/10 PTS A 90)

Point 1.	Projet amendé de budget rectificatif n° 3 pour 2010.....	3
Point 2.	Projet de budget amendé pour 2011.....	3

ORDRE DU JOUR (doc. 15208/1/10 REV 1 OJ/CONS 54)

9.	SEAE.....	3
a)	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes en ce qui concerne le service européen pour l'action extérieure	
b)	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes et le régime applicable aux autres agents de ces Communautés	

o

o o

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

POINTS "A"

1. Projet amendé de budget rectificatif n° 3 pour 2010

doc. 15005/10 FIN 480 PE-L 152

2. Projet de budget amendé pour 2011

doc. 15004/10 FIN 479 PE-L 151

Le Conseil a décidé de ne pas approuver tous les amendements à sa position sur le projet de budget rectificatif n° 3 pour 2010 et à celle sur le projet de budget pour 2011 adoptés par le Parlement européen.

Conformément à l'article 314, paragraphe 5, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, un comité de conciliation va à présent être convoqué afin de parvenir à un accord sur un projet commun dans un délai de vingt et un jours.

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

9. SEAE

a) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 portant règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes en ce qui concerne le service européen pour l'action extérieure

b) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes et le régime applicable aux autres agents de ces Communautés

= Accord politique

doc. 15293/10 POLGEN 164 INST 423 STAT 27 FIN 502 CODEC 1109

doc. 14677/10 FIN 460 POLGEN 150 INST 379 CODEC 993

doc. 15037/10 POLGEN 158 INST 235 STAT 13

+ADD 1

Le Conseil a dégagé un accord politique sur les actes cités ci-dessus.